

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. I.

MONTRÉAL, 1er OCTOBRE 1880.

No. 10

ACTES OFFICIELS.

NOMINATIONS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Commissaires et Syndics d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 2 septembre (1880), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'Écoles.

L'Assomption, Saint-Sulpice.—M. Ambroise Robitaille, fils, en remplacement de M. Pierre Plouffe, le poll ayant été tenu plus d'un jour.

Argenteuil, Greenville No. 1.—MM. John M. Hardy et John L. Johnson, en remplacement de MM. George Moncrieff et J. L. Johnson, l'élection a été présidée par une personne qui n'avait pas par la loi le pouvoir de présider.

Argenteuil, Saint-Jovite.—MM. Toussaint Filiatrault, Noël Fillion, Joseph Robert, Évariste Lorrain et Octave Gronier. Municipalité nouvelle.

Arthabaska, Tingwick.—MM. Thomas Kerr et Joseph Caya, en remplacement de Joseph E. Morrill et David Carignan, l'élection ayant été présidée par une personne qui ne savait pas signer.

Beauharnois, Beauharnois.—MM. Louis Leduc et Pierre Monpetit, l'élection ayant été présidée par une personne qui ne savait pas signer.

Champlain, Cap de la Magdeleine.—MM. Alfred Montplaisir et Samuel Lanouette, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Gaspé, Cap d'Espoir.—Le Rév. M. Joseph Proulx, en remplacement du Rév. A. Lacasse.

Iberville, Saint-Sébastien.—M. Noël Duval, en remplacement de M. Alfred Pinsonnault.

Jacques-Cartier, Pointe Claire.—M. Gabriel Urgel Valois, en remplacement de lui-même ; poll clos à quatre heures p. m., au lieu de cinq heures comme le veut la loi.

Joliette, Saint-Jean de Matha.—M. Urgel Archambault, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Kamouraska, Saint-Eleuthère.—MM. Elie St. Pierre et Damase Landry, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Laval, Haut de Saint-Martin.—MM. Narcisse Brisebois et Lucien Rogor, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Laval, Sainte-Rose (village).—M. Philéas Labelle, en remplacement de M. Ludger Desjardins.

Lévis, Saint-Romuald.—MM. Robert McReady et Paul Gagnon, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

L'Islet, Saint-Cyrille de Lessard.—M. Téléphore Michaud, en remplacement de M. Cléophas Caouet.

Mégantic, N.-D. de Lourdes.—M. George Nadeau, fils, et MM. André Méthivier et Téléphore Langevin, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Mégantic, Sainte-Sophie d'Halifax.—M. Joseph Turgeon, en remplacement de M. David Beaudoin.

Montmorency, Saint-Kéréol.—M. Emilien Renaud, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Nicolet, Saint-Samuel.—M. Téléphore Martin, en remplacement de M. U. Poirier.

Ottawa, Wright et Northfield.—MM. Joseph Maurois et John O'Connor, en remplacement d'eux-mêmes.

Pontiac, Caywood.—MM. John Foster, Michael Casgrove, Alexander Taggart, John Taggart et James McCrank, vu qu'il n'y a pas eu d'élection depuis 1878.

Ottawa, Aylmer.—MM. Charles B. Rouleau et John R. Woods, en remplacement de MM. James McArthur et James Mulligan.

Québec, Tewkesbury No. 1.—MM. James Whelan et Xavier Lafond, en remplacement de MM. Alexander Fraser et A. H. B. McKee, qui se sont déclarés dissidents.

Richelieu, Sorol (Paroisse).—MM. Ignace Cournoyers et Pierre Gadsbois, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Saguenay, Portneuf.—MM. Pierre Tremblay et Dorilla Tremblay, David Tremblay, Olivier Thibault et Epiphane Tremblay, vu qu'il n'y a jamais eu de commissaires.

Saint-Hyacinthe, La Présentation.—MM. Crisanto Larivière et François Provencal, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Saint-Maurice, Trois-Rivières, Banlieue.—MM. Euchariste Allary et Frs. Xavier Lovassour, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Soulanges, Coteau du Lac.—M. Joseph Montpetit, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Ottawa, Lochaber.—MM. James Martin et James McFarlane, pour cause de manque de formalité durant l'élection.

Ottawa, Buckingham.—Le M. Rév. F. Michel et M. Martin Rowan, en remplacement de MM. Noel H. Rowan et Theophane Morissette, sortis de charge, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Témiscouata, Sainte-Françoise.—MM. Jérôme Beauveau et Thomas Pélletier, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Terrebonne, Saint-Janvier (paroisse).—M. Alphonse Laurent, en remplacement de M. Frs. Beauchamp.

Verchères, Saint-Marc.—MM. Anaclét Jeannotte et Philadelpho Fontaine, en remplacement de Louis Sénécal, Philadelpho Fontaine.

Verchères, Saint-Antoine.—M. Alfred Lamotho, en remplacement de M. J. B. Dupuis, l'élection ayant été présidée par quelqu'un qui ne savait pas signer.

Syndics d'Écoles.

Deux Montagnes, Saint-Joachim.—M. William Thompson, en remplacement de lui-même, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Richelieu, Sorol.—M. G. W. Pangborne, pour cause de manque de formalité durant l'élection.

Bouaventure, Cox.—M. Richard Smith, en remplacement de William Kenoff, élection nulle, le poll ayant été tenu deux jours.

Chateauguay, Howick.—M. Louis Shink, en remplacement de M. Antoine Lazure, élection nulle, le président ne sachant pas signer.

Missisquoi, Dunham.—M. William St. Aubin, en remplacement de M. Samuel Gronier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Commissaires et Syndics d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par Ordre en Conseil en date du 9 septembre courant (1880), faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'Écoles.

Terrebonne, Saint-Jérôme, No. 4.—M. Hubert Deschambault, en remplacement de lui-même, l'élection n'ayant pas été régulière.

Laval, L'Abord à Plouffe (Bas du bord de l'eau paroisse Saint-Martin).—M. Gabriel Gagnon, en remplacement de M. Joseph Jolicoeur, qui a cessé de demeurer dans la municipalité.

Chateauguay, Saint-Antoine Abbé.—M. James Cassidy, en remplacement de M. Brady, dont l'élection est nulle, s'étant proclamé lui-même élu, et le Dr. Louis D. Hébert, en remplacement de M. Pierre Thérien, dont l'élection est aussi nulle, le poll s'étant tenu pendant deux jours, contrairement à la loi.

Berthier, Saint-Damien.—M. Thomas Mondor, en remplacement de M. François Xavier Maxwell, sorti de charge, aucune élection n'ayant été faite dans le temps voulu.

Syndics d'écoles.

2 septembre.

Misisquoi, Dunham (township).—M. François Beauvais, père, aucun rapport d'élection n'ayant été transmis.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ordres en Conseil, 13 septembre 1880.

Commissaires d'écoles.

Ottawa, Notre-Dame de la Salotte.—MM. Paul Hébert Joseph Lauzon, François St. Amour, John Woods et Félix Boismonie.
Hochelaga, Sainte-Cunégonde.—Le Rév. M. Alphonse Séguin et M. Guillaume Bonnoville, en remplacement d'eux-mêmes, l'élection étant nulle, parce que le président ne savait pas signer.

Syndic d'écoles.

Argentouil, Groonville No. 2.—M. Emile Daniel, en remplacement de E. H. Parent, qui a quitté définitivement la municipalité.

MONTRÉAL, 1ER OCTOBRE 1880.

Liste Officielle des Récompenses accordées par le Jury de l'Exposition Scolaire faisant partie de l'Exposition de la Puissance du Canada, tenue à Montréal, du 14 au 24 septembre, 1880.

EXPOSITION DES ÉCOLES CATHOLIQUES.

COMTÉ DE L'ASSOMPTION.

4(a) *Ecole élémentaire de l'Épiphanie* — Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE BEAUHARNOIS.

6½ b *Pensionnat de Beauharnois*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE BERTHIER.

10 *Académie St Joseph, Clercs de St. Viateur* — Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE CHAMBLY.

14 *Ecole de la Côte Noire, Longueuil*—Mention honorable à Madame Dulude, institutrice.

15 *Ecole modèle de St Hubert*—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. M. Emard, instituteur.

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

18 *Ecole élémentaire, St Alexis* — Mention honorable à Delle Lavoie, institutrice.

COMTÉ DE DORCHESTER.

24 *Ecole modèle de Ste Claire*—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. E. Roy, instituteur.

24½ *Couvent de St Anselme*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

(a) Numéros du Catalogue de l'Exposition:

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES.

33 *Ecole élémentaire de St Hermas* — Mention honorable à Delle E. Labrosse, institutrice.

34 *Ecole., St Joachim* — Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à Delle C. Dupuis, institutrice.

0 *Ecole modèle de Ste Scholastique*—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. A. Dallaire, instituteur.

39½ *Couvent de Ste Scholastique* — Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE GASPÉ.

43 *Ecole élémentaire de Cloridormes*—Mention honorable à l'institutrice pour l'enseignement du français.

48 *Ecole élémentaire de St Norbert* — Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ D'HOCHELAGA.

51 *Ecole de filles, Coteau St Louis* — Mention honorable pour travaux d'élèves.

52 *Académie St Jean-Baptiste (Montréal)*—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. T. Dorais, instituteur.

52½ *Académie Marie Rose, St J.-Baptiste*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

53 *Académie St Joseph d'Hochelaga*—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. B. E. Demers, instituteur.

COMTÉ DE KAMOURASKA.

60 *Ecole modèle de St Denis de Kamouraska* — Mention honorable pour travaux d'élèves.

62½ *Académie de Ste Anne Lapocatière*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE LAPRAIRIE.

63 *Ecole élémentaire No 2, St Constant* — Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. I. Nadon, instituteur.

COMTÉ DE LAVAL.

69 *Ecole du Bord de l'Eau, Ste Dorothée*—Mention honorable pour l'enseignement de l'arithmétique.

71 *Ecole modèle de St Martin*—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. A. Cléroux, instituteur.

72½ *Académie de filles de Ste Rose*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE LÉVIS.

73 *Ecole modèle de St Joseph de Lévis*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE MGÉANTIC.

77½ *Couvent de St Ferdinand d'Halifax*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE NICOLET.

86 *Ecole de St Pierre-les-Becquets*—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à Delle B. Dubuc, institutrice.

COMTÉ DE POATNEUF.

90½ Académie de St Augustin—Mention honorable pour travaux à l'aiguille.

COMTÉ DE ST HYACINTHE.

- 97 Ecole modèle de St Charles—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Noël Gervais, instituteur.
 98 Ecole modèle de St Hyacinthe—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 98½ Académie de N.-D. de Lorette—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE SHEFFORD.

99 Ecole modèle de Waterloo—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE SOULANGES.

103 Ecole modèle de St Zotique—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Odilon Caron, instituteur.

COMTÉ DE ST MAURICE.

104 Académie de Ste Gertrude—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COMTÉ DE TÉMISCOUATA.

111½ Couvent de Cacouma—Mention honorable pour travaux à l'aiguille.

COMTÉ DE VAUDREUIL.

116 Ecole modèle de Vaudreuil—Mention honorable à M. A. M. A. Moffatt pour l'enseignement du dessin.

COMTÉ DE VERCHÈRES.

- 116½ Ecole modèle de Belœil—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 118 Académie de N.-D. du Sacré-Cœur de Varennes—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 119 Pensionnat de Verchères—Mention honorable pour travaux d'élèves.

COLLÈGES INDUSTRIELS ET INSTITUTS RELIGIEUX.

- 122 Collège de St Thomas de Montmagny—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Candide Dufresne, directeur.
 125 Collège Commercial de St Césaire (Rouville)—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 125½ Collège de West Farnham (Missisquoi)—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 126 Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes—Les Frères des Ecoles Chrétiennes avaient répondu à la demande du Surintendant de l'Instruction publique et de la Commission de l'Exposition scolaire, en acceptant la place que la Commission leur avait assignée dans l'espace obtenu pour son propre usage au Palais de l'Exposition. Ils avaient par là même accepté l'examen et la décision du jury choisi par cette Commission et ratifié par le Comité permanent de l'Exposition de la Province de Québec. Mais comme la Commission scolaire a

acquis, le 24 septembre, la preuve que les Frères, dès le 17 du même mois, s'étaient mis au rang des exposants ordinaires en passant leur entrée au Comité permanent de l'Exposition, elle déclare que par là ils se sont soustraits à sa juridiction, et qu'en leur accordant une récompense, il y aurait double emploi, puisque tous les diplômes sont donnés par le Comité permanent de l'Exposition.

- 127 Congrégation de Notre-Dame—Diplôme de 1ère classe pour l'ensemble des travaux des couvents sous son contrôle.
 128 Couvent du Mont Ste Marie—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
 129 Couvent de St Romuald de Lévis—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 131 Couvent de St Thomas de Montmagny—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
 132 Couvent de St Roch, Québec—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.
 133 Couvent de l'Assomption—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 184 Couvent de Soré—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
 135 Couvent de St Christophe—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
 141 Couvent de Chambly—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 142 Couvent de Chateauguay—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 144 Couvent de St Eustache—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
 147 Couvent de la Côte St Paul—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 149 Couvent de St Athanase—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 150 Couvent de Bellevue—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.
 155 Couvent de Laprairie—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 156 Couvent de St Aubert—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
 157 Couvent de Ste Croix—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 160 Couvent de Ste Famille—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 163 Académie de la rue Visitation, Montréal—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 164 Couvent du Sacré-Cœur, Montréal—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 167 Académie St Joseph, Montréal—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 168½ Couvent de la Pointe-aux-Trembles—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 170 Couvent de Sherbrooke—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 171 Couvent des Cèdres—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 174 Couvent de Ste Thérèse—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.
 175 Couvent de Terrebonne—Mention honorable pour travaux d'élèves.

SŒURS DE LA PRÉSENTATION DE MARIE.

- 179 Couvent de St Hugues—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 181 Couvent de St Alexandre—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 182 Couvent de St George Henriville—Mention honorable pour travaux d'élèves.

- 183 *Couvent de West Farnham*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 184 *Couvent de St Aimé*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 185 *Couvent de St Ours*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 186 *Couvent de St Césaire*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 188 *Pensionnat de St Hyacinthe (ville)*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves.
 189 *Couvent de Coaticook*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves.

SŒURS DE STE. ANNE.

- 194 *Couvent de St Henri*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 196 *Couvent de Ste Geneviève*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 197 *Pensionnat de Villa-Anna de Lachine*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves.
 198 *Académie de St Ambroise*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 201 *Couvent de St Jacques*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 204 *Couvent de St Rémi*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 207 *Couvent de Vaudreuil*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

SŒURS DU BON PASTEUR (QUÉBEC).

- 214 *Couvent du Bon Pasteur, Québec*—Diplôme de 2^e classe pour travaux d'élèves.

SŒURS DE LA CHARITÉ.

- 217 *Couvent de la Malbaie*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 219 *Couvent de St Calixte de Somerset*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 220 *Pensionnat de Decchambault*—Diplôme de 2^e classe pour travaux d'élèves.
 221 *Couvent des Sœurs de la Charité, Québec (ville)*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

SŒURS DES SS. NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE.

- 223 *Couvent de Longueuil*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

SŒURS DE JÉSUS-MARIE.

- 225 *Pensionnat de St Joseph de Lévis*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves.

SŒURS DE L'ASSOMPTION.

- 228 *Couvent de St Grégoire*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 229 *Couvent de la Baie du Febvre*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

SŒURS URSULINES DE TROIS-RIVIÈRES.

- 230 *Couvent des Ursulines de Trois-Rivières*—Diplôme de 2^e classe pour travaux d'élèves.

SŒURS MARIANITES.

- 231 *Couvent de St. Laurent*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

SŒURS GRISES DE MONTRÉAL.

- 235 *Asile de N.-Aréth, Montréal*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux des élèves de l'INSTITUTION CATHOLIQUE DES JEUNES AVEUGLES.

MONTRÉAL (VILLE).

- 238 *Les Commissaires d'Écoles Catholiques Romains de la Cité de Montréal*—Diplôme de 1^{re} classe pour constructions et organisation scolaires, et pour l'ensemble des travaux des écoles sous leur contrôle.

ÉCOLES SOUS LE CONTRÔLE DES COMMISSAIRES C. D. DE MONTRÉAL

- 239 *Académie Commerciale Catholique de Montréal*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves, et diplôme de 1^{re} classe à M. F. X. P. Demors, directeur, et diplôme de 1^{re} classe à M. L. A. Brunet, professeur, pour travaux littéraires.
 240 *Académie Ste Marie*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves, et diplôme de 1^{re} classe à M. A. D. Lacroix, principal.
 241 *Académie St Vincent*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. H. O. Doré, principal.
 242 *Académie St Patrice*—Diplôme de 2^e classe pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. H. C. O'Donoughue, principal.
 243 *Académie St Antoine*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. P. L. O'Donoughue, principal.
 244 *Académie St Denis*—Diplôme de 2^e classe pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. L. A. Primeau, principal.
 245 *Académie de Mme Marchand*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves.
 246 *Académie de Mlle O'Keefe*—Diplôme de 2^e classe pour travaux d'élèves.
 247 *École de Mlle Cronin*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 248 *École de Mlle Phélonise Thibodeau*—Diplôme de 2^e classe pour travaux d'élèves.
 249 *École de Mlle Blanchard*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 250 *École des Delles Thibodeau*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
 251 *École de Mlle Paré*—Mention honorable pour travaux à l'aiguille.
 252 *École de Mlle Gentreux*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

- 254 *M. Joseph Leroux*—Mention honorable pour collections numismatiques.
 255 *Delle. Mélanie Poupert*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux à l'aiguille et autres.
 255½ *École du Village de Ste. Angèle, Québec*—Diplôme de 2^e classe pour travaux à l'aiguille et autres.

ÉCOLES NORMALES.

- 256 *École Normale Laval*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves, et diplôme de 1^{re} classe à M. l'abbé Lagacé, principal.
 257 *École Normale Jacques-Cartier*—Diplôme de 1^{re} classe pour travaux d'élèves, diplôme de 1^{re} classe à M. Thomas Brennan pour statistiques sur l'instruction publique, et diplôme de 1^{re} classe à M. J. O. Cassegrain, professeur.

COLLÈGES CLASSIQUES.

- 258 *Collège de Joliette*—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
- 259 *Collège de Lévis*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
- 260 *Collège de St Laurent*—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
- 261 *Petit Séminaire de St Germain de Rimouski*—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.
- 262 *Petit Séminaire de St Charles Borromée, Sherbrooke*—Mention honorable pour travaux d'élèves.
- 264 *Petit Séminaire de Trois-Rivières*—Mention honorable pour travaux d'élèves.

- 265 *Ecole Polytechnique de Montréal*—Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.
- 266 *L'Hon. Surintendant de l'Instruction publique*—Diplôme de 1ère classe pour objets destinés à l'enseignement.
M. O'Ryan, instituteur, Sillery—Mention honorable pour travaux d'instituteur.
M. Armand Colin, Libraire, Paris—Diplôme de 1ère classe, comme inventeur de la table dite "système Cardot."
M. Louis Archambault—Diplôme de 1ère classe pour mobilier scolaire.

PROTESTANT EXHIBIT.

- 2 *Butler, Hobart, M. A., Bedford Academy*—Honorable mention for school exercises.
- 3 *Donald, J. T., B. A. Montreal*—Honorable mention for chemical cabinet.
- 4 *Emberson, F. C., B. A., Argenteuil*—Honorable mention for time tables.
- 6 *Fowler, Prof. R. J., Montreal*—1st class Diploma for drawings of game fish.
- 7 *Fyles, Rev. T. W., Cowansville*—1st class Diploma, for cabinet of Canadian insects.
- 10 *McGill Normal School*—1st class Diploma for school exhibits, and 1st class Diploma to Mr. Hicks, principal.
- 11 *McGill Normal School, Boys' Department* } 1st class Di-
- 12 " " " Girls' " } plomâ col-
- 13 " " " Primary " } lectively.
- 14 *McIntosh, Miss C., Montreal*—1st class Diploma for kindergarten exhibit.
- 15 *Protestant Board of School Commissioners*—1st class Diploma for their school organisation, and 1st class Diploma to S. P. Robins, Esq., M. A., L. L. D. local Superintendent.
- 16 *High School of Montreal (Boys)*—1st class Diploma for school exercises, and 1st class Diploma to Mr. Howe, principal.
- 17 *Preparatory High School*—Honorable mention for school exercises.
- 18 *High School for Girls*—1st class Diploma for school exercises, and honorable mention to Mrs. Fowler, Directress.
- 19 *Senior School, Boys and Girls*—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to M. F. Haight, principal.
- 20 *Point St Charles School, Boys and Girls*—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to S. H. Parsons, Esq., principal.
- 21 *Royal Arthur School*—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to C. A. Humphrey, Esq., principal.
- 22 *Ann Street School*—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to S. P. Rowell, Esq., principal.

- 23 *British and Canadian School*—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to John Mc Kercher, Esq., principal.
- 24 *Sherbrooke Street School*—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to Alex. Pearson, Esq., principal.
- 25 *Point Street School*—2nd class Diploma for school exercises, and honorable mention to W. A. Kneeland, Esq., principal.
- 26 *Dorchester Street School*—Honorable mention for school exercises.
- 29 *A. E. Duncan, Esq., M. A., B. C. L.*—Honorable mention for school materials.
- 32 *Stratton, T. G.—Etchemin*—Honorable mention for miscellaneous.
American Metric Bureau, Boston, Mass.—Honorable mention.

Noms des Membres de la Commission de l'Exposition Scolaire.

L'HON. GÉRON OUMET, Officier de l'Instruction publique et Surintendant de l'Instruction publique—Président.
 Le RÉV. M. H. A. B. VERREAU, Prêtre, Officier d'Académie et Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.
 M. URGEL EUGÈNE ARCHAMBAULT, Officier d'Académie et Principal de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.
 M. FRANK W. HICKS, Professeur à l'Ecole Normale McGill.

J. O. CASSGRAIN,
 Secrétaire.

Noms des Membres du Jury de l'Exposition Scolaire.

M. J. W. DAWSON, Principal de l'Université McGill.
 M. R. W. HENKIN, Chancelier de l'Université de Lennoxville.
 Rév. TH. HAMEL, Ptre, Directeur du Séminaire de Québec
 Rév. A. NANTÉ, Ptre, Supérieur du Collège de Ste Thérèse.
 Rév. P. LAGACÉ, Ptre, Principal de l'Ecole Normale Laval.
 W. H. HICKS, Principal de l'Ecole Normale McGill.
 Rév. J. SÉGUIN, Ptre, Professeur au Collège Joliette.
 Le TRÈS CHÈRE FRÈRE RÉVICIUS, Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes.
 M. C. BRAULT, Inspecteur d'Ecoles.
 M. S. P. ROBINS, Surintendant des Ecoles Protestantes de Montréal.
 M. H. A. HOWE, Principal du High School de Montréal.
 M. J. D. SCHMUDT, Professeur d'Agriculture au Collège de Ste Anne Lapocatière.
 M. A. D. LACROIX, Principal de l'Académie Ste Marie.
 M. F. X. P. DEMERS, Directeur de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.
 M. J. AHERN, Professeur à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.

Quelques considérations sur les livres destinés à l'enseignement de la langue à l'école primaire.

Nous divisons les livres que l'on juge nécessaires aux élèves pour l'étude de la langue, en deux catégories :

- I. Les livres théoriques ;
- II. Les livres pratiques.

Nous considérons comme livres théoriques :

- 1° Les premiers livres de lecture contenant : a) des exercices sur les lettres de l'alphabet, sur la formation

de syllabes et de mots monosyllabiques, sur la composition de mots polysyllabiques; b) de petites phrases ou leçons d'application formées au moyen de ces éléments.

2° Les petits traités de grammaire et les recueils d'exercices grammaticaux.

Nous pourrions y ajouter les traités de style, les recueils de dictées; mais nous préférons ne pas mettre ces derniers livres entre les mains des élèves.

Les livres pratiques sont les livres de lecture proprement dits, et, en général, toutes les œuvres littéraires ou scientifiques qui conviennent aux enfants et qui sont à la portée de leur intelligence.

I. LIVRES THÉORIQUES.

A. Premiers livrets de lecture.

Les divers systèmes en usage pour l'enseignement de la lecture élémentaire peuvent se réduire à quatre.

1° Commencer par apprendre les caractères d'imprimerie, tant pour la lecture que pour l'écriture;

2° Enseigner en même temps les caractères d'imprimerie et les caractères écrits;

3° S'en tenir, en principe, exclusivement aux caractères écrits, et apprendre plus tard, quand ceux-là sont bien connus, les caractères d'imprimerie par la comparaison avec les caractères écrits.

4° Former les mots par voie intuitive et les décomposer en syllabes, en sons.

Nous nous contenterons de parler des trois premiers systèmes, sauf à revenir au dernier, qui est le seul rationnel, mais qui malheureusement n'est appliqué qu'à une manière très restreinte.

Nous condamnons entièrement la première méthode, parce qu'elle est irrationnelle au premier chef. En effet, le jeune enfant entrant à l'école, ne sachant pas encore bien observer les détails, aura toute la peine du monde à suivre avec attention le dessin des lettres d'imprimerie que l'instituteur trace au tableau, il éprouvera une grande difficulté à acquiescer une perception claire de ces lettres, qui sont pour lui des choses tout à fait abstraites. Faire copier sur l'ardoise les caractères imprimés c'est chose inutile, si pas nuisible. Cet exercice n'est d'abord pas une leçon de dessin, les éléments composant ces lettres étant essentiellement différents entre eux et ne se succédant pas par gradation de difficulté. Les élèves apprennent en outre quelque chose dont ils n'auront probablement nullement besoin plus tard. Cet exercice, enfin, déforme la main, et est cause que dans beaucoup d'écoles l'écriture laisse tant à désirer.

Le second système est préférable au premier, mais, pour ce qui concerne l'écriture, il est irrationnel. Les éléments des lettres d'écriture sont donnés pêle-mêle. Ainsi l'écriture est sacrifiée à la lecture. Cette seconde méthode est en outre trop compliquée. elle comporte un travail double, dont l'un sera toujours subordonné à l'autre. Nous disons travail double, nous devrions dire travail quintuple, même sextuple, car, dans ce système, il faut que les enfants s'approprient, et cela dès l'entrée à l'école :

- 1° La représentation du son;
- 2° La représentation de la forme imprimée;
- 3° La représentation de la combinaison du son et de la forme imprimée;
- 4° La représentation de la forme écrite;
- 5° La représentation de la combinaison du son et de la forme écrite;

(Veut-on encore que la forme imprimée éveille la forme écrite, et réciproquement, il faut en outre qu'ils acquièrent):

6° La représentation de la combinaison de la forme imprimée et de la forme écrite.

Ce système complique donc singulièrement le premier enseignement de la lecture, qui devrait être présenté de la manière la plus élémentaire possible.

Nous lui préférons la troisième méthode: celle d'enseigner, au commencement, exclusivement les caractères écrits. Quand les élèves auront acquis la connaissance des formes écrites, ils saisiront facilement la ressemblance entre les deux sortes de caractères, ce qui leur sera très difficile à leur entrée à l'école.

Les enfants ne peuvent pas trop longtemps ignorer les caractères écrits; on ne peut pas assez vite les familiariser avec la bonne écriture, dont ils perdent si vite les principes essentiels. Par contre, ils oublieront difficilement les caractères imprimés, parce que les représentations de ces caractères sont bien plus nombreuses dans la suite que celles des caractères écrits.

Cette méthode a encore cet avantage, que l'orthographe qui, dans l'application des deux premières méthodes, reste forcément au premier plan, pourra très facilement marcher de pair avec la lecture, ce qui sera une préparation médiate, efficace et solide pour les leçons d'intuition et de style pour l'avenir. — *A continuer.*

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRITURE.

DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

(Suite.)

Grosceur par laquelle il convient de commencer l'étude de l'écriture. — Les élèves qui composent ce cours sont des enfants de 7 à 9 ans au plus. Par quelle écriture convient-il de les faire commencer? Par la Grosse? la Moyenne? la Fine?

J'aime à penser qu'il n'est plus d'écoles où l'on ait conservé la mauvaise habitude de faire tracer sur le papier à des enfants de cet âge, des lettres dont la hauteur et l'épaisseur des pleins sont tout à fait disproportionnées à la petitesse de leurs doigts. La Grosse, en effet, au lieu de former la jeune main, comme on a pu le croire jadis, la déforme inévitablement, l'alourdit et lui fait contracter certains défauts qu'il est difficile de faire disparaître lorsqu'il s'agit de faire de la moyenne et surtout de la fine. D'ailleurs, le but des leçons d'écriture est de faire arriver le plus promptement possible les élèves à une bonne *expédite*, c'est-à-dire à une écriture exécutée sans trop de reprises et de manière que chaque lettre, même chaque mot, s'il est possible, soit tracé sans que la plume quitte le papier, or, l'écriture en gros ne peut se faire que lentement et le plus souvent par reprises. Donc cette écriture ne convient point aux élèves du cours élémentaire et doit être réservée par un cours supérieur.

La Fine semble le plus en rapport avec la faible main de l'enfant, pourtant, il ne faut pas non plus commencer par cette écriture, parce qu'il n'est pas possible au maître d'en démontrer les principes sur d'aussi petits caractères, qu'il n'est guère plus possible à l'élève d'en bien saisir les formes, et que les défauts dans lesquels il peut tomber étant moins apparents, il est plus difficile de les signaler et, par suite, de les corriger.

L'écriture qui est à la fois en rapport avec les petits doigts des enfants, et qui s'exécute assez facilement, c'est-à-dire sans trop de reprises, tout en permettant aux maîtres d'en démontrer les principes et aux élèves de se rendre un compte exact des formes qui leur sont présentées, c'est la Moyenne de cinq millimètres. Il faut donc commencer par cette grosseur.

Cahiers préparés. — Ayant abandonné le calque, il va sans dire que je propose, surtout pour le cours élémentaire, des cahiers préparés, ayant en tête de chaque page un modèle différent. Ces pages seront munies de lignes horizontales, indiquant le haut, le bas et le milieu de la ligne ou *corps d'écriture*, ainsi que les corps et demi-corps au-dessus et au-dessous, et de lignes obliques indiquant la *pente des pleins*. Le maître aura soin de donner aux élèves quelques explications sur toutes ces lignes en en traçant le dessin au tableau noir ; car, je le dis tout de suite, malgré les cahiers et les modèles préparés, le maître doit préalablement démontrer au tableau chaque leçon, chaque exercice à donner. Un tableau préparé exprès, c'est-à-dire tracé, quadrillé pour l'écriture comme il y a des tableaux quadrillés pour le dessin ou tracés pour la musique, serait très avantageux ; outre qu'il serait économiser un temps aussi précieux pour les élèves que pour le maître, il permettrait de donner toujours aux exercices les mêmes proportions et de les tracer avec une régularité, une exactitude d'autant plus profitable qu'il s'agirait d'écriture.

Cela dit, j'arrive aux leçons.

Pour hâler et surtout pour assurer les progrès des élèves, il faut, ai-je déjà dit, rendre chaque leçon intéressante en indiquant l'origine et en donnant, pour ainsi dire, la raison d'être de chacun des traits à exécuter ; il faut aussi et surtout que la méthode soit bien graduée.

Exercices à faire dans le Cours élémentaire. — On commencera donc, ainsi que le porte, du reste, le programme de nos écoles, par définir les premiers éléments du *plein* et du *délié* ; on en tracera et on en fera tracer aux élèves en leur faisant remarquer la différence de pente et d'épaisseur qui existe entre eux, on partagera le grand délié de bas en haut en deux parties égales, l'une, celle d'en bas que l'on appellera *délié inférieur*, et l'autre, celle d'en haut, que l'on nommera *délié supérieur* ; on passera ensuite à la partie courbe ou *rondeur inférieure*, qui unit le plein au délié inférieur pour former un *jambage droit*, on dira à quelle hauteur commence cette rondeur, on fera voir que la lettre *i* n'est autre chose qu'un jambage droit au-dessus duquel se place un point, que deux jambages droits réunis forment l'*u*, on dira que les lettres *i, u* et quelques autres sont dites *lettres droites*, que l'on nomme ainsi les lettres qui ont pour principaux éléments le plein et le délié, que le délié qui unit deux jambages ou deux lettres s'appelle aussi *liaison*, que l'on nomme *lettres intérieures* celles qui, comme l'*i* et l'*u*, ne dépassent le corps d'écriture ni en haut, ni en bas. On parlera de la petite courbe ou *rondeur supérieure*, qui unit le délié supérieur au plein pour former ce qu'on appelle un *jambage renversé* ; on dira à quelle hauteur se termine cette hauteur se termine cette rondeur, on la mènera, avec la partie supérieure d'un jambage renversé et la partie inférieure d'un jambage droit, le plein avec déliés et rondeurs en haut et en bas, on joindra ce plein à deux jambages renversés réunis pour obtenir la lettre *n*, puis à un seul jambage renversé pour l'*u*. Avec ces mêmes éléments, on formera successivement les lettres *r, v, z*. On pourra récapituler les lettres droites intérieures dans les voyelles nasales *in, im* (pour que la méthode d'écriture serve aussi de méthode de lecture de manuscrits), et dans de petits mots formés de ces lettres, tels que *mur, vin, riz*, et on indiquera les différentes distances à observer entre les lettres.

On passera ensuite aux pleins avec déliés et rondeurs en haut et en bas () doublés (), qui donneront les éléments nécessaires pour composer les *lettres rondes c, o, a, e, x, s*, c'est-à-dire les lettres dans lesquelles les rondeurs ou courbes dominent.

Je ne saurais trop recommander d'insister sur cette

dernière leçon, attendu que je sais, par l'expérience, tous les bons résultats qu'elle donne. J'ai vu des élèves sans dispositions, sans intérêt, sans goût pour l'écriture, dont l'attention s'est tout à coup éveillée à cette leçon ; étonnés de voir qu'il suffisait de doubler les pleins réunis aux grands déliés de bas en haut pour obtenir les courbes des *c, o, a, e, x* et *s*, ils ne s'étaient jamais imaginé, disaient-ils, qu'une leçon d'écriture pût être aussi intéressante ; et, à partir de ce moment, ils ont apporté à l'écriture plus d'attention et plus d'application qu'auparavant.

Pour récapituler les lettres rondes et pour continuer à faire observer les distances entre les lettres, on donnera des exercices formés de voyelles composées, nasales, diphthongues et de petits mots.

Puis viendra l'étude des *lettres extérieures*, c'est-à-dire de celles qui sortent du corps d'écriture, soit en haut, soit en bas ; on les divisera, comme les lettres intérieures en *droites (t, p)*, *rondes (d, g)*, et *bouclées (l, b, h, k, j, y, s, z, f)*, selon les éléments qui servent à les former ; on tracera successivement des lettres de chacun de ces groupes, en en faisant bien remarquer les hauteurs différentes ; on les récapitulera aussi dans des exercices présentant des consonnes composées, diphthongues, et dans des mots formés de combinaisons de lettres de tous les groupes. Enfin, on pourra tracer tout l'alphabet *minuscule*.

Si j'insisto sur ces détails, c'est, d'un côté, pour indiquer la manière de procéder graduellement et lentement avec les commençants, et, d'un autre côté, pour montrer que toutes les lettres de notre alphabet graphique sont formées du plein, du délié, de la rondeur inférieure et de la rondeur supérieure ; mais non de l'*o*, comme l'on prétendu d'anciens maîtres.

Pour les *majuscules*, on procédera de même, c'est-à-dire que l'on en indiquera d'abord les éléments, le *Jambage*, la *Spirale*, l'*Ellipse*, le *Plein mixte* et le *Délié mixte* ; on classera ces lettres par groupes, selon les éléments qui entrent dans leur formation, puis on fera exécuter successivement les lettres de chaque groupe, savoir : 1. Les lettres droites à Jambages et Spirales *U, Y, Z* ; 2. les lettres rondes à Ellipses et Spirales *O, C, G, T, Q, X, E*, 3. les lettres à Pleins mixtes *L, H, K, J, F, P, B, R, S, I, D*, 4. les lettres à Déliés mixtes *A, M, N, V* et *W*.

A l'alphabet des majuscules, on ajoutera le tracé des chiffres de la numération, et, aussitôt qu'on le pourra, on répètera les mêmes exercices en écriture fine de deux millimètres. Enfin, on terminera les exercices du cours élémentaire par des phrases simples et courtes, présentant la *et sans complet*, et choisies au moins autant on vue de l'éducation et de l'instruction des élèves que pour servir à leurs études calligraphiques.

Exercices à faire dans le cours moyen. — Pour le *Cours moyen* (2^e cours), on pourra aussi se servir de cahiers préparés — je veux dire seulement quadrillés — mais sans modèle en tête de chaque page, sauf toutefois pour certains exercices de fine. Sur ces cahiers, on fera répéter une partie des exercices du cours élémentaire, notamment les exercices de fine, si le travail, dans ce cours, n'a pas été suffisamment bon ; on passera ensuite à l'écriture fine de un millimètre, celle qui devra servir aux élèves pour la confection de leurs devoirs. Loin d'abandonner complètement l'usage de la moyenne, on alternera au contraire les exercices dans les deux grés-seurs, Moyenne et Fine ; mais en réservant le plus de place et de temps pour la fine. Enfin, par des copies de modèles variés, de phrases choisies, de dictées ou rédactions à mettre au net, de mémoires, de factures ou de toutes autres pièces qu'il importe de faire connaître aux

élèves, on amènera ceux-ci à acquérir une bonde *explète*.

Exercices à faire dans le cours surfinissen. — Dans le *Cours supérieur* (30 cours), on répètera la plupart des exercices du 20 cours, et pour cela, on se servira tantôt de cahiers quadrillés, tantôt de cahiers non réglés et transparents, parfois même de cahiers non réglés et sans transparents.

C'est dans ce cours que l'on devra faire de la grosse écriture de dix millimètres. Outre que cette grosseur est demandée dans les examens comprenant une épreuve d'écriture, elle offre l'avantage de conserver, de mieux laisser apercevoir et de perfectionner même la forme graphique de chaque lettre, sans présenter les inconvénients signalés par les autres cours.

On pourra aussi enseigner aux élèves du 30 cours les écritures anciennes, notamment la *Ronde* et la *Bâtarde*, que l'on emploie pour les titres ou pour l'écriture des mots que l'on veut distinguer des autres.

Enfin, on appliquera tous ces genres à des copies de correspondances, de mémoires, de factures et surtout de comptabilité commerciale. — *A continuer.*

LEÇONS DE CHOSES.

Alimentation. Le Pain.

1^o FARINE.

Le Maître montrant un morceau de pain. — Savez-vous ce que c'est que cela ?

Tous. — Du pain.

Le maître. — Avec quoi fait-on le pain ?

Les élèves. — Avec de la farine.

Le maître. — Oui, et vous en avez tous vu, n'est-ce pas ? *Le maître en montrera un échantillon.* On donne le nom de *farines* aux produits de la mouture de différentes graines, débarrassées par un tamisage des parties corticales qu'on appelle son.

En soumettant à l'action d'un sable courant d'eau la farine de froment, l'eau entraîne une substance, appelée *amidon*, et laisse une matière gluante, élastique, que l'on nomme *gluten*.

C'est cette substance qui donne à la farine ses propriétés élastiques et consistantes, et qui permet à la pâte de devenir poreuse lorsqu'il se développe des bulles de gaz dans la masse.

Le gluten est une substance qui se rapproche par sa composition chimique de la chair des animaux, ce qui rend cette partie de la farine très nourrissante, très propre à l'alimentation.

Outre ces deux corps (amidon et gluten), la farine de blé contient encore en moindre quantité, du sucre (1).

Le maître. — Je vais maintenant m'assurer que j'ai été bien compris, car je ne veux pas laisser passer un mot dont le sens ne serait pas très clair dans votre esprit.

Voyons, toi, Jacques, dis-moi ce que l'on entend par la mouture d'un grain ?

Jacques. — C'est l'action de mouloir ce grain, de le réduire en farine.

(1) La glycose ou glucose, (du grec, *glucos*, (doux) est un sucre qui se rencontre dans la plupart des fruits et des plantes acides. C'est elle qui fournit les efflorescences blanches et sucrées dont se recouvrent les pruneaux, les figues et les raisins secs ; elle existe en quantité considérable dans le raisin, le vin doux, aussi l'a-t-on appelé *sucres de raisin*. Le glucose cristallise difficilement, son pouvoir sucrant ou *saccharifiant* est beaucoup moindre que celui du sucre de canne.

Par la fermentation, elle se transforme en alcool.

Le maître. — Bien. Maintenant, toi, Jean, dis-moi ce que c'est que tamiser.

Jean. — C'est faire passer à travers un treillis un tissu croisé plus ou moins fin, une matière mise en poudre, pour séparer la partie la plus fine de la partie la plus grossière.

Le maître. — Oui... Mais les tamis ne servent-ils qu'aux farines ?

Jean. — Oh ! non, monsieur. On y passe aussi les graines, la cendre, la terre, etc.

Le maître. — Je me suis servi de l'expression de parties corticales. L'avez-vous comprise ? Rapprochez ce mot d'un autre que vous connaissez. Ne voyez-vous pas une ressemblance ?

Un élève. — Avec hésitation. — Ecorce ?

Le maître. — Mais oui ; les parties corticales sont celles qui sont de la nature de l'écorce, c'est-à-dire qui forment la partie extérieure des plantes.

Je vous ai parlé des propriétés élastiques de la farine et de sa porosité. Expliquez-moi ce que veut dire ce mot élasticité. Songez au caoutchouc dont sont faites quelques-unes de vos balles.

Un élève. — C'est la propriété qu'ont les corps de reprendre leur état primitif quand on cesse de les comprimer.

Le maître. — Très bien ! Henri. Répétez cette définition. (*Les élèves répètent d'abord trois ou quatre successivement, puis tous ensemble.*)

Et la porosité maintenant ?

Un élève. — C'est la propriété qu'ont les corps de présenter entre leurs parties ou molécules des intervalles plus ou moins grands.

Le maître. — Répétons tous cette définition. (*Les élèves la répètent simultanément.*)

Réfléchissez bien maintenant. Un corps très poreux est-il très élastique ?

Les élèves. — Oui, plus il y a d'intervalles entre les molécules du corps, plus on peut le comprimer facilement.

Le maître. — Très bien ; c'est ce qu'on peut exprimer plus rapidement en disant que l'élasticité est en raison directe de la porosité.

Revenons notre leçon — Savez-vous comment un bou langer reconnaît facilement si une farine est de bonne qualité ?

Quelques élèves. — C'est quand elle est bien blanche.

Le maître. — Oui, elle doit être d'un blanc mat, tirant un peu sur le jaune, cependant ; mais cela ne suffit pas. Il faut encore qu'elle ne laisse voir à l'œil nu aucune trace de son. Sa pâte doit être élastique, homogène, c'est-à-dire que toutes ses parties doivent être de la même nature, et susceptibles de s'allonger ou de s'étendre. — C'est ce qu'on appelle *faire pâte longue*.

A quel emploi l'on la farine de froment, et pourquoi ?

Les élèves. — A faire le pain, en raison de la grande quantité de gluten qu'elle contient.

Le maître. — Dans les pays où les terres sont pauvres, on fait du pain avec de la farine d'orge et de seigle, ou avec un mélange des trois céréales : orge, seigle et blé.

Souvent on ajoute à la farine de froment un peu de seigle pour deux raisons ; 1^o on croit que cette addition maintient le pain plus longtemps frais ; — 2^o le seigle communique au pain une saveur qui est assez recherchée.

2^o PAIN.

Voyons maintenant comment on fait le pain.

On commence par mélanger la farine avec de l'eau. Si la pâte était faite avec de l'eau seulement, elle serait lourde et donnerait un pain difficile à digérer, c'est ce qu'on appelle un pain *sans levain*. — Il faut, pour rendre le pain léger, développer un gaz qui rend la pâte poreuse et légère.

Pour arriver à ce résultat, on détermine dans la pâte une véritable fermentation. Le sucre qui contient la pâte donne de l'acide carbonique qui soulève la pâte et la rend poreuse.—Regardez un morceau de pain. il présente des trous arrondis, traces des bulles de gaz.

La fermentation du sucre serait lente, si on ne la provoquait par l'addition d'une certaine quantité de substance en fermentation, de *ferment*, tel que du levain ou de la levure de bière.—La levure de bière est fournie aux boulangers par les brassours.

3^e LEVAIN.

Quand on n'a pas de brassours à sa disposition, on se sert du levain que l'on prépare de la manière suivante : lorsque la pâte est faite, on en prélève une certaine quantité que l'on tient en réserve. Elle éprouve la fermentation de la nuit et du jour, se transforme en levain, et sert de ferment pour la pâte du lendemain.

Les Hébreux, dans leur fuite, n'avaient pu emporter de levain, et furent obligés de s'en passer pour la fabrication de leur pain ; de là la coutume d'user du pain sans levain à l'occasion de la Pâque, en souvenir de la fuite d'Égypte (faire remarquer la différence d'orthographe et de nombre de la Pâque des Juifs, fém. sing., et des Pâques chrétiennes, fém. plur.).

Reprenons la fabrication du pain.

On délaye ce levain dans une certaine quantité d'eau et de farine, et on l'incorpore, on les réunit à la pâte de la fournée en la pétrissant.

Le pétrisseur doit apporter un grand soin dans la répartition du levain dans la pâte ; le mélange doit être intime pour que la fermentation puisse s'établir.—A cet effet, la pâte pétrie à gauche du *pétrin* (coffre dans lequel se fait le pétrissage) est ensuite transportée à droite. Puis elle est divisée en *pâtons* ou morceaux de pâte qui sont travaillés de la même manière ; le pétrisseur les étire à plusieurs reprises et finit par les réunir et les projeter avec force à l'une des extrémités du pétrin.

La pâte est reprise par portions, tournée, pesée et introduite dans les *panetons* garnis de toile et saupoudrés préalablement de farine.

Là, la pâte se gonfle, les bulles de gaz s'interposant entre les molécules de la pâte, les soulève, les tient éloignées les unes des autres, et donne au pain cette légèreté qu'augmente ensuite la dilatation de volume des bulles par la cuisson.

4^e CUISSON.

Chaque pain est ensuite placé sur une pello saupoudrée de farine grossière ou *recoupette*, et l'on procède à l'ensournement ou mise en four. Les pains abandonnent aisément la pello au moyen d'un petit mouvement qu'on lui imprime.

Les fours ont ordinairement une forme elliptique, c'est-à-dire une forme circulaire un peu allongée dans le sens de la longueur, pour faciliter la mise au four (*dessiner cette forme au tableau*).

La sole (plancher, base) est plane et recouverte d'une voûte surbaissée (la dessiner). La longueur en est en général de 3 mètres, la largeur de 2^m,70, et la hauteur de 0^m,40 (2).

Pour rendre la combustion du bois plus parfaite, on pratique vers le fond quatre conduits, nommés *ouras*—écrivez ce mot,—qui vont se rendre dans une cheminée. Quand le feu est allumé, on ferme la partie supérieure de la bouche du four : l'air s'introduit par l'ouverture

restée en dessous, puis par les ouras dans la cheminée, avec la fumée et le gaz de la combustion.

Les fours sont chauffés ordinairement avec du bois de bouleau ou de peuplier (3), sec et fendu en petites bûches minces, qui développent une flamme vive et claire.

Le boulanger retrouve une partie de la valeur du combustible en vendant la *braise* qui en provient (30 pour 100). Dès que la température du four est convenable, qu'il est chaud, on se hâte de retirer la braise, on nettoie la sole et on ensourne. Les pains les plus gros sont placés au fond, les plus petits à l'entrée, puisqu'ils doivent être cuits les premiers. Le four *chauffé*, on ferme la porte.

La température de 300° environ qui règne dans le four (trois fois plus élevée que celle de l'eau bouillante) agit sur la superficie de la pâte. La *caramélise* un peu, et produit la croûte appétissante, brune et dorée que vous recherchez de préférence.—Vous vous souvenez que le sucre mis sur une pello très chaude donne du caramel ? —c'est un phénomène analogue qui se passe ici.

La mie se forme au centre du pain, à une température de 100° environ (celle de l'eau bouillante). Les pains de 1 kilogramme restent au four 60 minutes (une heure) ; les pains fendus de 2 kilogrammes (4), 40 minutes.

Les pains, au sortir du four, sont placés dans des corbeilles où l'air circule, pour que la vapeur d'eau qui s'en dégage puisse s'échapper et ne pas ramollir la croûte.

La fabrication du pain a subi, depuis quelques années, une importante modification par la substitution des moyens mécaniques au bras de l'homme pour la confection de la pâte et son pétrissage. Les machines qui pétrissent la pâte sont employées dans les grandes villes pour fabriquer rapidement de grandes quantités de pain,—ce qui est nécessaire, par exemple, pour suffire à la nourriture des troupes, des malades des hôpitaux, etc.

Les fours ont été perfectionnés, de façon à ce que le feu ne soit plus en contact avec l'endroit où le pain doit être déposé.—On évite ainsi l'inconvénient de voir la croûte salir par la cendre ou de petits morceaux de braise.—De plus, la sole est tournante, ce qui permet d'en amener successivement toutes les parties devant la bouche du four.

Il est aussi plus facile d'ensourner et de désourner. Dans ce cas, le four n'est plus elliptique, mais circulaire.

Récapitulons.

Avec quoi faut-il mélanger la pâte ?

Les élèves.—Avec de l'eau et du levain, pour rendre la digestion du pain plus facile.

Le maître.—Quo fait le levain mis dans la pâte ?

Les élèves.—Elle la fait fermenter.

Le maître.—Quo fait-on une fois cette fermentation obtenue ?

Les élèves.—On pétrit la pâte dans le pétrin et on la divise en morceaux ou pâtons ; puis on la tourne et on la pèse avant de l'introduire dans les panetons.

Le maître.—Qu'est-ce qui se produit dans les panetons ?

Les élèves.—La pâte se gonfle, devient plus légère par suite de l'augmentation de volume des bulles par la cuisson.

Le maître.—Où se fait la cuisson ?

Les élèves.—Dans des fours fortement chauffés dont le fond, le plancher s'appelle sole.

Le maître.—Quo fait-on pour rendre la combustion du bois plus parfaite ?

Les élèves.—On pratique quatre conduits, appelés ouras, qui se rendent dans une cheminée.

Le maître.—De quel bois se sert-on ordinairement ?

Les élèves.—Du bois de bouleau ou du peuplier, bien sec, et coupé en petites bûches minces.

(2) Le mètre vaut un peu plus d'une vergo.

(3) On se sert généralement en Canada du bois de cèdre et d'épinette.
(4) Le kilogramme vaut environ 2½ livres.

Le maître.—Le boulanger consume-t-il entièrement son bois ?

Les élèves.—Non, il en fait de la braise, qu'il revend.

Le maître.—Qu'est-ce qui produit la croûte ?

Les élèves.—La température du four qui est trois fois plus forte que celle de l'eau bouillante ; la mie se forme à 100°.

Le maître.—Pourquoi met-on le pain dans des corbeilles où l'air circule ?

Les élèves.—Pour que la vapeur d'eau s'en dégage, et que la croûte reste ferme.

Le maître.—Pétrit-on toujours la pâte ?

Les élèves.—On se sert maintenant de moyens mécaniques, ce qui accélère le travail.

Le maître.—Les fours n'ont-ils pas reçu quelques modifications ?

Les élèves.—Oui. Le feu n'étant plus en contact avec l'endroit où l'on dépose le pain, la croûte est plus propre ;—la sole est tournante, ce qui donne plus de facilité pour mettre le pain au four et pour le retirer.

Le maître.—Comment appelle-t-on ces deux opérations ?

Les élèves.—Enfourner et défourner.

ÉCRIRE LES MOTS :

Mouture, farine, parties corticales, écorce, froment amidon, gluten, —élasticité, porosité, bulles ;—glucose, sels minéraux, phosphate de chaux : os, matières grasses ;—tamis, caoutchouc, compression ;—homogène ;—faire pâte longue ;—orge, seigle, blé, céréales ;—levain, levure, brasseur, pétrir, pétrissage, pétrin ;—pâtons, panetons ;—cuisson, recoupette, enfourner, défourner ;—elliptique, ellipse, circulaire, cercle ;—sole, combustion, ouras ;—bouleau, peuplier, braise ;—caramel, croûte, mie.

L. R. L.—L'Éducation.

VERS A APPRENDRE PAR CŒUR.

I.—CRAINTE DE DIEU.

Tu pêches dans l'obscurité ?
Va ! ton péché n'en est pas moins horrible,
Et crois-tu le cacher et le rendre invisible
Aux yeux de la Divinité ?
Son œil pénètre tout, jusques à nos pensées,
Et de nos actions présentes et passées
Marque le moment et le lieu.
Imprudents enfants que nous sommes !
Le mal que nous craignons de faire aux yeux des hommes,
Nous l'osons faire devant Dieu !

(CHEVREAU.)

II.—PRIÈRE DES ENFANTS AU PÈRE CÉLESTE.

Notre Père des cieux, Père de tout le monde,
De vos petits enfants c'est vous qui prenez soin ;
Mais à tant de bontés vous voulez qu'on réponde,
Et qu'on demande aussi, dans une foi profonde,
Les choses dont on a besoin.

Vous m'avez tout donné, la vie et la lumière,
Le blé qui fait le pain, les fleurs que j'aime à voir,
Et mon père et ma mère, et ma famille entière ;
Moi, je n'ai rien pour vous, mon Dieu, que la prière
Que je vous dis matin et soir.

Notre Père des Cieux, bénissez ma jeunesse !
Pour mes parents, pour moi, je vous prie à genoux ;
Afin qu'ils soient heureux, donnez-moi la sagesse,
Et puissent leurs enfants les contenter sans cesse
Pour être aimés d'eux et de vous !

(MME TASTR.)

UNE QUESTION DE GRAMMAIRE.

—MÊME, adverbe.

Même est variable, disent les grammairres, après un seul substantif, et il est invariable après plusieurs substantifs. Cependant on lit dans Thomas la phrase suivante : *La mort du dauphin couvrit la France de deuil, les ennemis même de notre pays s'y montrèrent sensibles* ; et il me semble que cet auteur a eu raison de laisser *même* invariable, parce que le substantif *ennemis* ne doit avoir sa signification complète que lorsqu'on y aura joint *de notre pays*, qui vient après *même*. Montesquieu a dit aussi : *L'art de l'architecture enrichit les pilastres même et les colonnes* ; c'est que le substantif *pilastres*, qui précède *même*, est inséparable de *colonnes*, qui vient après, et que, pour pouvoir appliquer à un objet quelconque l'idée renfermée dans *même*, adjectif, il faut que cet objet se présente à notre esprit comme une image nette et parfaitement définie. Voici maintenant une phrase que je fabrique moi-même : *Tout le monde croyait alors au pouvoir des magiciens ; de nos jours même, il y a des gens superstitieux et ignorants qui y croient encore*. Je soutiens que personne, parmi ceux qui ont le sentiment du génie de notre langue, n'oserait écrire *de nos jours mêmes*, parce que *de nos jours* forme ici une sorte de locution adverbiale. Enfin, on pourrait dire : *Tous les hommes sont sujets à l'erreur : les plus sages même se trompent quelquefois* ; il est vrai que *sages* est, de sa nature, un adjectif, mais on pourrait croire qu'il est employé substantivement, et *même* doit pourtant rester invariable. Ces exemples prouvent que la variabilité de *même* après un seul substantif ne doit pas être posée d'une manière absolue, et que *même* peut très bien rester invariable quand le substantif unique dont il est précédé doit être complet ou restreint par des mots placés après *même*, ou bien quand ce substantif fait partie d'une locution adverbiale, ou encore quand c'est un adjectif pris substantivement. L'invariabilité serait encore nécessaire si le substantif était précédé d'un adjectif indéfini, comme dans : *Plusieurs femmes même s'armèrent de fusils*.

Voyons maintenant s'il est vrai que *même* soit toujours invariable après plusieurs substantifs. Il me semble d'abord que, si les substantifs étaient employés comme synonymes, *même* devrait s'accorder avec le dernier ; ainsi j'écrirais : *Nos inclinations, nos penchants mêmes peuvent être modifiés par l'exemple de ceux qui nous entourent*. Il me semble aussi qu'on pourrait bien faire varier *même* dans cette phrase : *Le philosophe s'il s'abandonne au cours de ses pensées peut se sentir fatigué par leur intensité, par leur profondeur mêmes*, et que sa forme plurielle servirait ici à faire comprendre qu'on insiste tout autant sur *intensité* que sur *profondeur*, tandis que si *même* restait invariable, l'insistance porterait alors sur le dernier mot seul.

Je viens de prouver que la règle des grammairiens manque d'exactitude ; il me reste à montrer qu'elle est incomplète. Tout le monde sait que les pronoms tiennent la place des substantifs ; il peut donc arriver que *même* se trouve placé après un pronom, et dans ce cas on a oublié de nous dire ce que nous devons faire.

S'il s'agit d'un pronom personnel, comme l'usage veut que les deux mots se joignent par un trait d'union, il est évident qu'ils devront varier ensemble pour le nombre ; ainsi, il faudra écrire : *moi-même, nous-mêmes, lui-même, eux-mêmes*.

Mais si le pronom est indéfini, *même* sera toujours invariable ; ainsi, personne n'oserait écrire : *quelques-uns mêmes, plusieurs mêmes voudront partager vos dangers*. On sent que ce cas est tout à fait analogue à celui où le substantif qui précède *même* est accompagné d'un adjectif indéfini. Enfin, après un de ces mots qu'on appelle assez impro-

EXERCICES DE FRANÇAIS.

I. OCCUPATIONS DES ISRAËLITES.

Distinction des Noms.

(Les noms communs sont écrits en italique, et les noms propres en petites majuscules.)

Entre les ISRAËLITES, je ne vois point de *professions distinguées*. Depuis le *chef* de la tribu de JUDA jusqu'au dernier *cadet* de BENJAMIN, tous étaient *laboureurs* et *pâtres*, menant eux-mêmes leurs *troupeaux*. GÉDÉON lui-même battait son *blé* quand un *ange* lui dit qu'il délivrerait son *peuple*. RUTH gagna les bonnes *grâces* de Booz en glanant à sa *moisson*. Quand SAÛL reçut la *nouvelle* du *péril* où était la *ville* de JABÈS en GALAAD, il conduisait un *couple* de *bœufs*, tout *roi* qu'il était. Chacun sait que DAVID gardait les *brebis* quand SAMUEL l'envoya chercher pour le sacrer *roi*, et il retourna à son *troupeau* après avoir été appelé pour jouer de la *harpe* devant SAÛL. Depuis qu'il fut *roi*, ses *enfants* faisaient une grande *fête* lorsqu'ils tondaient leurs *moutons*. ELISÉE fut appelé à la *prophétie* lorsqu'il menait une des *douze charrues* de son *père*; l'*enfant* qu'il ressuscita était avec son *père* à la *moisson*, quand il tomba malade; et le *mari* de JUDITH, quoique fort riche, gagna le *mal* dont il mourut, en une pareille *occasion*. L'ÉCRITURE est pleine de semblables *exemples*. (FLEURY, *Mœurs des Israélites*.)

II. EDUCATION DES ENFANTS CHEZ LES ISRAËLITES.

(Distinction des noms comme dans l'exercice précédent.)

L'*éducation des enfants* semble avoir été à peu près la même chez les ISRAËLITES que chez les ÉGYPTIENS et les GRECS les plus anciens. Ils leur formaient le *corps* par le *travail* et les *exercices*, et l'*esprit* par les *lettres* et la *musique*. Ils faisaient grand *cas* de la *force* du *corps*, et c'est la *louange* la plus ordinaire que l'ÉCRITURE donne aux *gens de guerre*, comme aux *braves* de DAVID. La *course à pied* devait être un de leurs principaux *exercices*, puisque l'on reconnaissait les *gens* à les voir courir de loin, comme ceux qui portèrent la *nouvelle* de la *défaite* d'ABSALON. Il fallait les avoir vus souvent courir. Il est dit aussi d'ABAËL, *frère* de JOAB, qu'il courait comme un *chevreuil*. Le *prophète* ZACHARIE parle d'une *pierre* pesante, que saint JÉRÔME prend pour une de ces *pierres* qui servaient à éprouver la *force* des *hommes*, en essayant à qui les lèverait le plus haut; ainsi on peut croire qu'ils avaient cette *espèce d'exercice*. L'*exemple* de JONATHAS fait voir qu'ils s'exerçaient à tirer de l'*arc*. (FLEURY, *Mœurs des Israélites*.)

III. LE LEVER DES ENFANTS.

Quand nous étions réveillés dans nos petits lits, que le soleil si gai du matin étincelait sur nos fenêtres, que les oiseaux chantaient sur nos rosiers ou dans leur cage, notre mère entra, le visage toujours rayonnant de bonté, de tendresse et de douce joie; elle nous embrassait dans nos lits; elle nous aidait à nous habiller; elle écoutait ce joyeux petit ramage d'enfants dont l'imagination rafraîchie gazouille au réveil, comme un nid d'hirondelles sur le toit quand la mère approche. Puis elle nous disait: "A qui devons-nous ce bonheur dont nous jouissons? A Dieu, notre père céleste. Sans lui, ce beau soleil ne se serait pas levé; ces arbres auraient perdu leurs feuilles; les gais oiseaux seraient morts de faim et de soif; et vous, mes pauvres enfants, vous n'auriez ni lit, ni maison, ni jardin, ni mère pour réjouir votre enfance." (LAMARTINE.)

vrement pronoms possessifs, il me semble que même peut varier ou non, selon le point de vue où l'on se place; ainsi je dirais: *Il n'a pas su garantir nos intérêts, et les siens mêmes ou même se trouvent compromis*, selon que je voudrais insister sur ce qu'il y a de personnel dans ce mot les siens, ou étendre la négligence dont je me plains de nos intérêts jusqu'aux siens.

Solution.—En résumé, toute la règle sur même pourrait se formuler ainsi: *Même* exprime tantôt une idée d'extension, tantôt une idée d'insistance; dans le premier cas, il est adjectif et invariable; dans le second cas, il est adjectif et s'accorde avec le mot ou les mots sur lesquels porte l'insistance.—P. BOISSIÈRE, *Revue grammaticale*.

Phrases à corriger

qui ont été trouvées dans divers journaux.

1o Il y a quelques jours, à l'heure même où je signalais la persistance et la gravité du péril, une circulaire de M. le garde des sceaux venait justifier nos paroles, nos craintes, nos abjurations.

(Le *Voltaire* du 10 juin 1880.)

2o Combien en avons nous connues [des institutrices], combien en voyons-nous chaque jour encore qui remplissent mal une œuvre commencée sans conviction et sans capacité.

(Le *Globe* du 11 juin.)

3o Nous avons eu le plaisir d'être présenté hier à Mademoiselle Courbet, descendue chez son cousin, M. Félix Courbet, chef des gardiens du musée du Luxembourg, lequel possède, entre parenthèses, une petite galerie des plus intéressantes.

(L'*Événement* du 13 juin.)

4o Le droit de légation n'appartient qu'à la souveraineté. Les Etats indépendants ont seuls le droit de légation, et les Etats mi-souverains ne l'ont qu'autant que la puissance souveraine dont ils dépendent les y autorise.

(L'*Estafette* du 16 juin.)

5o Le *Prolétaire* a été condamné à 300 fr. d'amende, 300 fr. de dommages-intérêts, aux dépens et à l'insertion du jugement dans ses colonnes, ou, à défaut, dans trois journaux au choix du plaignant.

(Le *Progrès artistique* du 4 juin.)

6o Cinq à six cents personnes y assistaient, parmi lesquelles des députés bonapartistes, d'anciens fonctionnaires de l'Empire, pas mal de larbins et nombre d'ex-agents en rupture de préfecture de police.

(La *Lanterne* du 3 juin.)

7o Et nous entendons bien aussi que les bonapartistes travaillent de leur côté tant qu'ils peuvent pour arriver à ce beau résultat, témoins les derniers votes de MM. Paul de Cassagnac, Cunéo d'Ornano, Mitchell, etc.

(Le *XIXe Siècle* du 15 mai.)

8o Tout récemment, en Angleterre, on en a vu bien d'autres avec les élections, et on ne crie pas que c'en est fait de la chose publique.

(Le *Télégraphe* du 28 avril.)

Corrections.—1o...où je signalais la persistance...venait justifier mes paroles (quand on a commencé une phrase en parlant au singulier, il ne faut pas la continuer en employant le pluriel); — 2o Combien en avons-nous connues (le participe passé qui n'a d'autre régime que *en* demeure invariable); — 3o...lequel possède, par parenthèse (on sous-entend: *je dis cela*); — 4o...et les Etats moitié souverains; — 5o...300 fr. de dommages et intérêts (voir *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 18); — 6o...et nombre d'ex-agents ayant appartenu à la préfecture de police (voir *En rupture de lycée* dans le *Courrier de Vaugelas*, 2e année, p. 13); — 7o...à ce beau résultat, témoins les derniers votes de MM...); — 8o...et on ne crie pas: que c'est fait de la chose publique (pas de *en*, qui tiendrait inutilement lieu des mots: de la chose publique).—*Courrier de Vaugelas*.

IV. NOTIONS SUR LA CAROTTE.

La carotte est une plante bisannuelle appartenant à la famille des ombellifères. Sa racine est charnue, fusiforme, pivotante, simple, jaune, blanche ou rouge, et a une saveur sucrée; sa tige est dressée, ramouse, striée, dure, peu fistuleuse, plus ou moins chargée de poils et pourvue de feuilles alternes décomposées en un grand nombre de petites folioles. Les fleurs de la carotte sont petites, presque régulières; elles sont disposées en ombelles, c'est-à-dire portées sur des pédicelles partant tous d'un même point du pédoncule et atteignant la même hauteur; chaque ombelle est pourvue d'un verticille ou collerette de bractées divisées qu'on appelle involucre, et chaque pédicelle est terminé par un involucre qui entoure les fleurs. Le calice est composé de cinq sépales soudés en un tube très court, et terminé par cinq dents peu distinctes; la corolle est formée de cinq pétales ordinairement blanchâtres et les étamines, au nombre de cinq, alternent avec les pétales. Le fruit de la carotte est formé de deux akènes juxtaposés, sillonnés de neuf côtes chargées de soies, et contenant une seule graine chacun. Ce légume fournit un aliment sain pendant l'année entière, et la pulpe râpée est un remède vulgaire contre les brûlures.

Les variétés de carottes sont très nombreuses. (C. J. LECOYER.)

V. TÉLÉMAQUE, V.

De tous côtés, nous remarquons des villages bien bâtis, des bourgs qui égalaient des villes, et des villes superbes. Nous ne trouvons aucun champ où la main du diligent laboureur ne fût imprimée: partout la charrue avait laissé de creux sillons: les ronces, les épines, et toutes les plantes qui occupent inutilement la terre, sont incon nues en ce pays. Nous considérons avec plaisir les vallons où les troupeaux de bœufs mugissaient dans les gras herbages le long des ruisseaux; les moutons pais sant sur le penchant d'une colline; les vastes campagnes couvertes de jaunes épis, riches dons de la féconde Cérés; enfin les montagnes ornées de pampro, et de grappes d'un raisin déjà coloré qui promettait aux ven dangeurs les doux présents de Bacchus, pour charmer les soucis des hommes.

10. Pourquoi *ditis* est-il au pluriel?
20. Indiquer à quel temps, quel mode, quelle personne se trouve *fit*.
30. Pourquoi le participe *laissé* dans la proposition "partout la charrue avait laissé de creux sillons" est-il invariable?
40. Pourquoi le mot *paissant* dans "les moutons pais sant" s'écrit-il sans *s*?
50. De quel verbe vient le participe *couvertes*? A quelle conjugaison appartient ce verbe? Tous les verbes de cette conjugaison ont-ils les mêmes finales à l'indicatif?
60. Pourquoi le verbe *promettait* est-il au singulier? Pourrait-il s'écrire au pluriel? Dites pourquoi?

VI. ON NE PEUT ÊTRE DUPE DE LA VERTU.

(On devra attirer spécialement l'attention des élèves sur les mots écrits en italiques.)

Que ceux qui sont *lés* pour l'oisiveté et la mollesse y *meurent* et s'y ensevelissent, je ne prétends pas les troubler; mais je parle au reste des hommes, et je dis: On ne peut *être dupe* (1) de la vraie vertu; ceux qui l'aiment sincèrement y goûtent un *secret* plaisir, et *souffrent* à s'en détourner; *quoiqu'* on (2) fasse aussi pour la gloire, jamais ce *travail* n'est perdu, s'il tend à nous en rendre dignes. C'est une chose étrange que tant d'*hommes* se *défont* de la vertu et de la gloire, comme d'une route

hasardeuse (3) et qu'ils regardent l'oisiveté comme un *parti* (4) sûr et solide. Quand même le travail et le mérite *pourraient* nuire à votre fortune, il y aurait toujours à gagner à les embrasser. Que sera-ce s'ils y *concourent*? Si tout finissait par la mort, ce serait une extravagance (5) de ne pas donner toute notre application à bien disposer notre vie, *parce que* nous n'aurions que le présent; mais nous croyons à l'avenir, et l'abandonnons au hasard: cela est bien plus inconcevable. Je laisse tous devoirs à part la morale et la religion, et je demande: L'igno rance *vaut-elle* mieux que la science, la paresse que l'activité, l'incapacité que les talents? *Pour peu que* (6) l'on ait de raison, on ne met point ces choses en *paral lèle* (7). Quelle honte donc de choisir ce qu'il y a de l'extravagance à *égaler*! S'il faut des exemples pour nous décider, les *Coligny*, les *Turenne*, les *Bossuet*, les *Richelieu*, les *Fénelon* (8); de l'autre les *gens à la mode*, les *gens du bel air* (9), ceux qui passent toute leur vie dans la dissi pation et les plaisirs. Comparons ces deux genres d'*hommes*, et voyons ensuite auquel des deux nous aime rons mieux ressembler. (VAUVENARGUES.)

1. On ne peut être trompé par.....
2. C'est-à-dire quelque chose que l'on fasse..... En ce sens quel que s'écrit en deux mots.
3. Dangereuse, périlleuse.
4. Avantage, condition.
5. Folle, bizarrerie.
1. *Pour peu que*, locution conjonctive, signifie si peu que; elle régit le subjonctif.
7. *Mettre en parallèle*, comparer; comme terme de comparaison, parallèle est masculin.
8. *Les Coligny, les Turenne*, etc., s'écrivent ici sans *s*, parce qu'ils conservent leur caractère de noms propres.
9. Expression qui s'applique ordinairement, par dérision, à ceux qui veulent se distinguer des autres par des manières plus recher chées.

J. O. C.

ARITHMÉTIQUE ET ALGÈBRE.

ARITHMÉTIQUE.

I. Un camion chargé pèse 9045 livres; seul il pèse 3360 livres, et il contient 758 paquets égaux. On demande le poids de chaque paquet.

Solution:

9045 liv. -- 3360 liv. = 5685 liv., poids total des paquets, et

$$\frac{5685 \text{ liv.}}{758} = 7\frac{1}{2} \text{ liv.} \quad \text{de chaque}$$

paquet.

II. La distance qui sépare les villes A et B est de 32 milles; combien de temps un homme mettra-t-il à franchir cet espace, s'il fait 110 pas par minute et que chacun de ses pas soit de $2\frac{1}{2}$ pieds anglais?

Solution:

1 mille = 5280 pieds.
 $32 \times 5280 = 168960$, nombre qui indique la distance entre A et B, exprimée en pieds;
 $2\frac{1}{2} \times 110 = 275$, espace parcouru dans 1 minute, exprimé en pieds.

L'espace divisé par la vitesse est égal au temps. Ainsi

$$\frac{168960}{275} = 614\frac{2}{5}, \text{ nombre de minutes}$$

cherché. Si l'on veut savoir combien il y a d'heures dans $614\frac{2}{5}$ minutes, on divisera ce dernier nombre par 60:

$$614\frac{2}{5} \div 60 = 10 \text{ heures, plus } 14\frac{2}{5} \text{ minutes.}$$

III. Un industriel emploie 60 hommes et 45 enfants ; chaque homme travaille 14 heures par jour, et gagne 10 centins par heure ; chaque enfant travaille 10 heures par jour, et gagne 5 centins par heure. On demande ce que cet industriel paye par jour et par semaine.

Solution :

14 × 10 centins = \$1.40, ce que gagne 1 homme par jour ;
 \$1.40 × 60 = \$84, " gagnent tous les hommes dans 1 journée ;
 10 × 5 centins = \$0.50, " gagne 1 enfant par jour ;
 \$0.50 × 45 = \$22.50, " gagnent tous les enfants dans 1 journée ;
 \$84 + \$22.50 = \$106.50, ce que paye l'industriel par jour,
 \$106.50 × 6 = \$639, " " " " semaine.

IV. On demande ce que doit coûter un chemin de fer de 146 milles à raison de 4 guinées par verge. (1 guinée = \$4.66⅔ cours actuel.)

Solution :

1 mille = 1760 verges.
 146 × 1760 = 256960, longueur du chemin exprimée en verges ;
 256960 × \$4.66⅔ = \$1199146.66⅔, ce que doit coûter ce chemin.

V. Un propriétaire consacre la somme de \$12000 à l'acquisition d'un terrain. Sachant que ce terrain donne annuellement 2500 gerbes de blé, que 5 gerbes produisent 1 minot de blé, que le blé vaut \$1.50 le minot, et que les frais d'exploitation se montent à \$150, on veut savoir à quel taux le propriétaire a placé son capital.

Solution :

$\frac{2500}{5} = 500$, nombre de minots de blé que produit la propriété ;
 500 × \$1.50 = \$750, valeur totale du blé ;
 \$750 - \$150 = \$600, intérêt de \$12000 ;
 $\frac{\$600 \times 100}{\$12000} = 5\%$, taux du placement demandé.

VI. Un individu achète à \$9 la douzaine des objets qu'il revend en détail \$0.90 la pièce. On lui fait de plus une remise de 4% sur le prix d'achat. Trouver le bénéfice que fait cet individu sur la vente de chaque objet.

Solution :

La remise de \$100 étant de \$4, la remise de \$1 sera 100 fois moindre, ou $\frac{4}{100}$, et la remise de \$9, 9 fois plus grande que celle de \$1, ou $\frac{4 \times 9}{100} = \frac{36}{100} = 36$ centins ;
 \$9 - \$0.36 = \$8.64, coût de 1 doz. d'objets ;
 $\frac{\$8.64}{12} = \0.72 , coût de 1 objet ;
 \$0.90 - \$0.72 = \$0.18, profit cherché.

ALGÈBRE.

I. En multipliant un certain nombre par 5, ôtant 24 du produit, divisant le reste par 6, ajoutant 13 au produit, on obtient le nombre lui-même. Quel est ce nombre ? (Terquem.)

Solution :

Soit $x =$ ce nombre ; d'après les données du problème,

$$\frac{5x - 24}{6} + 13 = x,$$

$$5x - 24 + 78 = 6x,$$

$$5x + 54 = 6x;$$
 d'où $x = 54$, nombre demandé.

II. On envoie un second messenger après un premier parti il y a dix jours, sur le même chemin. Le premier messenger fait 4 lieues et le second 9 lieues par jour. Au bout de combien de jours le second messenger atteindra-t-il le premier ? (Terquem.)

Solution : Le temps multiplié par la vitesse = l'espace parcouru. L'espace pour l'un et l'autre messenger étant le même, nous aurons, en remplaçant par x jours le temps de marche du second messenger, l'équation

$$(10+x) 4 = 9x,$$

$$40 + 4x = 9x,$$

$$40 = 9x - 4x = 5x$$

$$d'où x = \frac{40}{5} = 8, \text{ nombre de jours de-}$$

mandé.

III. Deux mobiles partent du même endroit et dans la même direction ; le second part n secondes après le premier, et sa vitesse est à celle du premier comme $q : p$. Au bout de combien de secondes le second mobile atteindra-t-il le premier ? (Terquem.)

Solution : Représentons par x secondes le temps écoulé après le départ du second mobile ; alors

$$(n+x)p = qx,$$

$$np + px = qx,$$

$$px - qx = -np,$$

$$x(p - q) = -np;$$

$$d'où x = \frac{-np}{p - q} = \frac{np}{q - p}, \text{ nombre de se-}$$

condes cherché.

IV. A et B sont deux endroits éloignés l'un de l'autre de a lieues ; un courrier part du lieu B dans la direction A B, et fait c lieues en d heures. b heures après, un courrier part du point A, suivant la direction A B, et fait e lieues dans f heures. En combien d'heures les deux courriers se rencontreront-ils ?

Solution : Le premier courrier faisant c lieues en d heures, fera $\frac{c}{d}$ lieues en 1 heure ; le second courrier parcourant e lieues en f heures, parcourra $\frac{e}{f}$ lieues en 1 heure.

Maintenant, soit $x =$ temps de marche du 2^d courrier, alors $b + x =$ " " " 1^{er} " ;

$$(b+x) \frac{c}{d} + \frac{ex}{f} = a,$$

$$\frac{bc+cx}{d} + \frac{ex}{f} = a,$$

$$\begin{aligned} bcf+cfx+dex &= adf, \\ cfx+dex &= adf - bcf, \\ x(cf+de) &= f(ad - bc); \end{aligned}$$

$$d'où x = \frac{f(ad - bc)}{cf+de}, \text{ nombre d'heures de}$$

mandé.

V. Un régiment part de A vers B, et fait $3\frac{1}{2}$ lieues par jour ; 8 jours après, un régiment part de B, se dirige vers A, et fait $5\frac{1}{2}$ lieues par jour. Il y a 80 lieues de A à B. Combien de jours après le départ du premier régiment les deux se rencontreront-ils ? (Terquem.)

Solution :

Soit x = jours écoulés depuis le départ du premier régiment ;

alors $x-8$ = jours de marche du second régiment. D'après les données du problème,

$$3\frac{1}{2}x + (x-8) 5\frac{1}{2} = 80,$$

$$\frac{7x}{2} + \frac{31x-248}{6} = 80,$$

$$21x + 31x - 248 = 480,$$

$$52x = 480 + 248 = 728 ;$$

$$d'où x = \frac{728}{52} = 14, \text{ nombre de jours}$$

demandé.

VI. Un corps ennemi a quitté, il y a 2 jours, un certain endroit, et fait $4\frac{1}{2}$ lieues par jour ; on veut le poursuivre du même endroit et l'atteindre dans 6 jours. Combien faut-il que l'on fasse de lieues par jour ? (Terquem.)

Solution :

Soit x = nombre de lieues que l'on doit faire par jour pour atteindre le corps ennemi ; alors

$$6x = 8 \times 4\frac{1}{2} = 36 ;$$

$$d'où x = \frac{36}{6} = 6, \text{ nombre de lieues de}$$

mandé.

VII. Deux corps se meuvent l'un derrière l'autre, suivant la même direction ; le premier a une avance de d unités de longueur et de t unités de temps. Le premier parcourt dans chaque unité de temps c , et le second C unités de longueur. Au bout de combien d'unités de temps le second atteindra-t-il le premier ? (Terquem.)

Solution :

Soient x = unités de temps pendant lesquelles marchera le second ;

$$\text{et } x + t = \text{ " " " "}$$

le premier. Mais, d'après les données du problème, les deux corps parcourront le même espace, alors

$$Cx = c(x+t) + d,$$

$$Cx = cx + ct + d,$$

$$Cx - cx = ct + d,$$

$$x(C - c) = ct + d,$$

$$d'où x = \frac{ct+d}{C-c} \text{ unités de temps de}$$

mandées.

VIII. Deux mobiles se meuvent l'un derrière l'autre sur une circonférence qui a p verges de longueur ; au commencement du mouvement, ils étaient éloignés l'un de l'autre de l'arc de d verges de longueur ; le premier fait c verges, le second C verges par seconde. Quand ces deux mobiles se rencontreront-ils pour la première fois, la seconde fois, la troisième fois, etc. ? On suppose qu'ils ne se gênent pas dans leurs mouvements. (Terquem.)

Solution :

Soit x = le temps, exprimé en secondes, où les deux mobiles se rencontreront pour la première fois ; puis l'espace à parcourir par le second mobile devant être le même que l'espace à parcourir par le premier, plus d verges, nous aurons, en multipliant la vitesse par le temps, l'équation

$$Cx = cx + d,$$

$$Cx - cx = d,$$

$$x(C - c) = d ;$$

$$d'où x = \frac{d}{C-c} \text{ secondes, temps auquel}$$

aura lieu la première rencontre. Avant de se rencontrer une seconde, une troisième fois, etc., les deux mobiles devront, chaque fois, parcourir toute la circonférence c'est à-dire p verges : par conséquent,

$$\frac{p+d}{C-c} \text{ secondes} = \text{temps auquel aura lieu la 2e}$$

rencontre ;

$$\frac{2p+d}{C-c} \text{ " " " " " " 3e}$$

rencontre ;

$$\frac{3p+d}{C-c} \text{ " " " " " " 4e}$$

rencontre, etc.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS.

SOUVENIRS D'UNE INSTITUTRICE.

(Suite.)

Swandale, avril 18...

Que le printemps est délicieux sous les ombrages de cette résidence princière ! Swandale, le vieux château du temps des Henri, entouré de prés et de bois, a l'air d'un bijou de fer dans un cercle d'émeraudes ; mais ce qui me plaît surtout au château, c'est la châtelaine. Lady Amelston de Vieil-Fort appartient à la plus ancienne noblesse anglaise ; ses ancêtres n'ont fléchi le genou ni devant Henri VIII, ni devant Elisabeth, et ils ont légué à leur fille toutes les vertus d'une race durement éprouvée. Elle est âgée ; son visage autrefois bien beau, est toujours noble et doux, et il est éclairé par des yeux noirs et pensifs qui ont beaucoup pleuré, mais qui savent

encore sourire. Sa voix est mélodieuse, sa taille, sa tournure ont conservé de l'élégance ; et, s'il y a dans ses manières une fierté native, ses paroles, ses actions, respirent toujours une humilité vraie, l'humilité d'une âme qui s'est scrutée aux pieds du crucifix. Elle voit beaucoup de monde pour distraire son mari, infirme et souffrant, et qui aime encore le mouvement et la joie ; mais il me semble que si elle pouvait choisir, elle vivrait seule. Tout, autour d'elle, trahit ses croyances et la ferveur de sa foi. Elle a fondé, dans les villages qui entourent Swandale, des écoles, des hospices, des bibliothèques ; ses aumônes soutiennent ou relèvent les églises d'Angleterre, et vont, jusque dans l'extrême Orient, aider à la conversion des païens ; ses domestiques sont traités avec une douceur qui ne se trouve pas toujours dans les mœurs anglaises, et je reconnais jusque dans les nuances bienveillantes de son accueil la délicatesse de sa charité. Si on lisait ceci, on me dirait peut-être : Vous aimez lady Amelston, parce qu'elle est aimable pour vous ; ce qui vous captive, ce ne sont pas ses vertus, bien réelles pourtant, c'est sa grâce, son attrayante douceur. Et pourquoi ne l'avouerais-je pas ? Pauvre jeune fille, isolée au milieu d'étrangers, n'ayant jamais auprès de moi personne qui me dise : Qu'avez-vous ? pourquoi n'aimerais-je pas ce regard ami, cette voix sympathique, cette bonté digne et caressante qui vient au-devant de moi ? Ne puis-je pas juger de cette âme pleine de chaleur par les doux rayons qu'elle épand autour d'elle ? D'ailleurs ce que je sais de lady Amelston, ce que je sais de ses actes saints et justes me fait aimer de plus en plus cette foi qui nous est commune, où elle a trouvé de la force dans de grandes peines, où je veux puiser de la consolation dans mes propres chagrins.

Hier, je la rencontrai dans un corridor du château ; elle vint vers moi et me dit :

« Vous n'avez pas encore vu la chapelle, Miss Julia ? je vais vous y conduire. »

Je la suivis ; nous traversâmes une galerie lambrissée de chêne où les statues des douze apôtres semblaient veiller à la garde du sanctuaire, puis levant une portière de tapisserie, elle m'introduisit dans une chapelle de style gothique, et qui semblait aussi ancienne que le château. Des vitraux peints représentant les saints rois et les saintes reines de l'*Ile-des-Saints*, laissaient passer une lumière douce, qui revêtait le pavé de marbre des plus riches teintes de pourpre et de turquoise ; il semblait qu'on marchât sur une mosaïque de pierres précieuses ; quelques tombeaux, auxquels étaient appendus des trophées d'armes et des bannières noircies, se trouvaient dans la nef ; cette nef, un peu obscure, semblait représenter la vie terrestre, avec ses ennuis, ses langueurs, ses joies fugitives, et le souvenir incessant de la mort qui la domine ; mais le sanctuaire rayonnant, plein de lumières et de vives couleurs, rempli de fleurs et de parfums, parlait au cœur de l'immortalité brillante et prochaine.

Nous restâmes quelque temps en prière devant le tabernacle ; en me levant, je regardai lady Amelston : son visage, d'ordinaire pâle et triste, semblait animé ; on sentait que l'âme, pleine d'amour pour son Créateur, brillait à travers l'enveloppe de chair, comme la flamme d'une lampe à travers l'albâtre... je la regardai et je l'enviai... Elle se leva, je la suivis, et elle me conduisit jusque dans son propre appartement. Sa chambre à coucher était à coup sûr la plus simple de la maison, elle n'avait d'autre ornement qu'un antique crucifix d'ivoire et deux grands portraits placés de chaque côté de la cheminée. Ces deux portraits représentent deux beaux jeunes gens, d'une ressemblance frappante : mêmes traits, mêmes yeux noirs au regard enthousiaste, même taille élancée et fière, mais l'un porte l'uniforme rouge des

grenadiers, et l'autre porte une robe noire, sur le côté de laquelle sont brodés en blanc les emblèmes de la Passion. Lady Amelston leva les yeux vers ces deux belles figures, qui paraissaient abaisser leurs regards sur nous.

« Mes deux joies ! me dit-elle, ma gloire, ma croix, mes fils ! »

Elle se tut ; des larmes mouillaient ses yeux, mais le feu intérieur les sécha.

« Jamés, continua-t-elle, est mort à Waterloo, en combattant à la tête de son régiment, mort en brave pour son pays... Arthur est religieux passionné, il fait partie de cet ordre qui prie pour le salut de l'Angleterre. Il fait du bien, il travaille dans ce champ où la moisson est grande ; mais où il y a si peu d'ouvriers... Nous, nous n'avons plus de fils sur la terre, nous sommes vieux et seuls, mais Dieu nous soutient, Dieu nous rendra ce que nous lui avons donné. »

— Hélas ! Madame, dis-je involontairement, la solitude du cœur est bien difficile à supporter !

— La pensée de Dieu, de l'ami éternel qui voit et compte nos efforts, qui ne nous délaisse pas quand tout nous délaisse, tient compagnie au pauvre cœur isolé. Le bon Dieu est si fidèle ! »

L'entretien continua doucement sur ce ton. Je ne pus cacher mes peines à lady Amelston, les désirs de gloire, de richesse qui m'ont tour à tour agitée, le besoin d'affection qui me poursuit... Elle me disait des paroles douces et sages, philosophie du christianisme où rien n'est orgueil, où tout est consolation. Cette voix me faisait du bien ; elle me dit enfin :

« Vous croyez qu'ils sont bien heureux ceux qui jouissent de la renommée littéraire, de la fortune, des succès mondains ?... Vous verrez ce soir, au dîner, une femme comblée par la nature, riche de tous les dons les plus enviés en apparence... regardez-la avec attention, et dites-moi si vous la croyez heureuse... »

Swandale, avril 18...

Ce soir, j'avais recueilli toute mon attention pour voir cette femme remarquable que Lady Amelston m'avait annoncée. Je n'eus pas de peine à la distinguer. La lune entre les étoiles, une reine entre les dames de la cour ne se reconnaissent pas plus facilement que mistress N... parmi les belles ladies, les jolies misses qui entouraient la table hospitalière de Swandale. C'est l'idéal de la beauté intelligente ; ni le burin, ni le pinceau ne pourraient reproduire la pureté de ce teint d'une blancheur veloutée comme la fleur du magnolia, l'éclat de cette chevelure d'ébène, la noblesse de ces traits romains, cette attitude gracieuse et royale. Mais combien ce beau visage est sombre et triste ! quel dédain dans cette bouche ! quel amer-tume dans ce regard ! et pourtant, qui, plus que cette femme célèbre, s'est vue douée par les fées à l'heure de sa naissance ? J'appris qu'elle était fille du célèbre Shéridan, et que le genre d'esprit de son père, brillant et satirique, lui était resté comme un inaliénable héritage. Poète elle-même, auteur de romans distingués, musicienne excellente, elle a joui de tous les succès que la beauté, l'esprit, les talents peuvent faire goûter ; la fortune y a joint ses dons, et pourtant personne n'envie mistress N... Sa célébrité même lui a valu de cruels ennemis, sa réputation a été déchirée, son nom foulé aux pieds, un procès retentissant et scandaleux a attiré sur elle l'attention malveillante du public, et aujourd'hui, belle encore, spirituelle toujours, chantant avec âme ses délicieuses poésies, elle n'est plus cependant qu'un objet de pitié, sa physionomie trahit les blessures de son cœur... Cependant, ne paraissait-elle pas enviable entre toutes, ou, pour parler plus juste, les

grâces qui lui furent départies ne sont-elles pas l'objet du désir de toutes les jeunes filles ? A ces créatures exceptionnelles, il faudrait une vertu exceptionnelle aussi ; mais le génie et l'humilité, la beauté et la prudence, l'esprit et l'esprit de conduite peuvent-ils s'allier dans de justes proportions, et n'y a-t-il pas dans ce désaccord une cause nécessaire de malheur ?...

Swandale, 18 mai...

Lorsqu'on ne se trouve pas parfaitement heureux de sa situation, il faut parfois comparer et regarder à côté de soi. Alors le sentiment de l'équité renaît, et l'on bénit Dieu, qui ne nous a pas mis sur les épaules un joug trop pesant. Il est arrivé depuis quelques jours à Swandale une famille du voisinage, M. et mistress Willis, qui ont amené avec eux plusieurs enfants et une jeune institutrice qu'on appelle Hélène. J'ai été frappé de la physionomie terne et triste de cette pauvre jeune fille, et de l'air de timidité, ce n'est pas assez dire, de crainte, qui se trouve empreint en toute sa personne. Je cause parfois avec elle, mais elle n'est pas expansive, et quelques soupirs, quelques mots furtifs et mélancoliques sont tout ce que j'ai pu obtenir. Mais ce soir, je me promenais seule, après le coucher de Frances, j'entendis, en passant auprès d'un petit kiosque, quelqu'un qui pleurait. C'était une voix jeune, et ces sanglots prolongés, haletants, qui semblaient devoir briser la poitrine, devaient appartenir à une enfant. J'entrai dans le kiosque, et j'y trouvai seule la pauvre Hélène. Je courus vers elle et je lui pris les mains ; elle se jeta dans mes bras, comme si j'eusse été un sauveur. Je lui parlai doucement, et peu à peu elle se calma, quoique sa figure conservât l'expression d'une vive douleur.

« Je suis si malheureuse ! me dit-elle enfin ; mes élèves sont indisciplinables et les parents bien durs. Oh ! si ma pauvre mère savait comment on me traite !

— Où est-elle votre mère ? lui dis-je.

— Oh ! bien loin d'ici, elle ne peut pas venir à moi, et je ne dois pas aller vers elle. Elle est à Mémel, au bord de la Baltique. Ma chère petite ville de Mémel ! y retournerai-je jamais ! Voyez, Mademoiselle, tout ceci est bien beau, ce parc est admirable au soleil couchant, on se croirait en paradis au milieu de ses fleurs et de ces eaux jaillissantes, eh bien ! je donnerais tout cela, si cela m'appartenait, pour revoir une seule minute les dames sablonneuses qui entourent Mémel, et le vieux clocher de ma ville natale... »

Elle se remit à pleurer :

« Ne pouvez-vous pas y retourner ?

— Hélas ! répondit-elle, on ne veut pas me donner de vacances, et j'ai besoin de mon emploi, car ma mère et mes petites sœurs sont si pauvres ! elle n'ont que moi ! Ici, je suis souvent maltraitée, mais je gagne de l'argent pour elles, et je me sou mets, et je n'ose pas quitter ma place, parce que, si je me trouvais sans emploi, comment feraient-elles ? Pourtant, il est dur d'être foulée aux pieds parce qu'on est pauvre et dépendante ! Les enfants se moquent de moi, mistress Willis me gronde, les domestiques même m'humilient, je souffre de tous les côtés, et quelquefois mon pauvre cœur se brise ou se révolte.

— Pensez au bon Dieu et à votre mère, lui dis-je tout émue.

— C'est ce que je fais, et je me console un peu, en me représentant, comme dans un tableau, ma bonne mère chaudement habillée, assise auprès du feu, Frédérica et Mina allant à l'école, et Ida, la plus petite, jouant avec la poupée anglaise que je lui ai envoyée. Cela me rafraîchit et me donne du courage pour bien faire. »

Elle essuya encore ses larmes. J'essayai de la consoler, tout en la plaignant sincèrement, et seule dans ma chambre, je me répétai : Qu'ai-je à souffrir ?

Wogans-Manor, juin 18...

Nous voici de retour au château ; j'ai laissé un peu de mon cœur à la châtelaine de Swandale, mais, je l'espère, son exemple, sa courageuse piété ne seront pas perdus pour moi. Elle a témoigné beaucoup de bonté à la pauvre Hélène... La vie recommence son cours ordinaire ; et je ne suis pas mécontente de mes élèves : Augusta fait de rapides progrès, surtout dans les études sérieuses, les langues et l'histoire ; Frances est fort avancée pour son âge. Lady Lavinia paraît satisfaite.

Wogans-Manor, septembre 18...

Nos hôtes de l'automne sont revenus, et nous avons, comme l'an passé, grand train au logis. Mais l'habitude émousse les sensations ; ces plaisirs qui, nouveaux pour moi, m'avaient tant frappée, ne m'amuse plus guère, et connaissant maintenant le revers de la tapisserie, je n'en admire plus les figures brillantes ; autrement dit, je trouve les riches plus à plaindre qu'à envier. Je vais peu au salon, et je passe beaucoup de soirées avec Frances : nous jouons, nous faisons des lectures, nous nous amusons bien. Je me fais à ma vie comme on se fait à un vêtement longtemps porté, et qui prend si bien le pli du corps qu'un autre plus beau semblerait incommode.

(A continuer).

LES MERVEILLES DE L'ARITHMÉTIQUE ou l'art de résoudre à l'aide d'un seul chiffre ou d'une simple addition, toutes les Règles d'Intérêt ou d'Escompte, simples ou composées, sans le secours de la Division, en dix minutes d'étude.

Opérations de Bourse, Preuve des quatre règles par l'addition seulement et faite aussi vite que la pensée.— En vente chez tous les libraires. Prix 0.25 franco par la poste.—1880.

Cette ouvrage, d'une reliure élégante et d'un format portatif, se recommande particulièrement aux instituteurs tant par la modicité du prix que par la facilité de la méthode enseignée par l'auteur pour résoudre les règles d'intérêt et les opérations de bourse.

JOURNAL DE L'ÉDUCATION

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISONS DE 16 PAGES

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

J. B. ROLLAND & FILS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES,

Nos. 12 et 14, Rue St. Vincent; Montréal.

N B — Les annonces pour DEMANDES D'INSTITUTEURS et SITUATIONS DEMANDÉES, seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal, les autres annonces seront insérées au prix de dix centins la ligne pour chaque insertion.